

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 4 juillet 2016 à compter de 19 h au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s :

M. Daniel Lussier, maire.
M. Mauro Lando, conseiller n° 1 ;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2 ;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3 ;
M. Daniel Laplante, conseiller n°4 ;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5 ;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présents :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière ;
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2016-07-122

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2016-07-123

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
6 JUIN 2016**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 6 juin 2016 soit accepté tel que lu en apportant les corrections aux titres des élus.

ADOPTÉE

rés : 2016-07-124

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIN 2016**

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2016 soit accepté tel que lu.

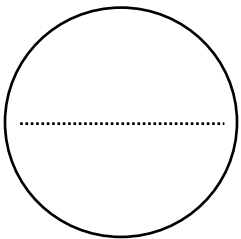
ADOPTÉE

rés : 2016-07-125

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2016**

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2016 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE



rés : 2016-07-126

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 4 JUILLET 2016

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 6 juin 2016. Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de juin 2016 soient acceptés au montant de **40 812,70 \$** et que les comptes à payer en date du 4 juillet 2016 soient payés au montant de **157 727,11 \$**.

ADOPTÉE

PROCLAMATION D'ÉLECTION DE M. DANIEL LAPLANTE – DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La proclamation d'élection du candidat ayant reçu le plus grand nombre de voix, M. Daniel Laplante, s'est tenue après l'expiration d'un délai de quatre jours suivant la fin du recensement des votes. Il s'agit du délai accordé pour demander un nouveau dépouillement ou un nouveau recensement des votes. Cette proclamation, ainsi que l'assermentation du nouvel élu, se sont tenues le lundi 27 juin dernier.

M. Laplante dépose sa déclaration de ses intérêts pécuniaires en séance.

ALLOCATION DES DOSSIERS ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS MUNICIPAUX

Ce point est reporté à une séance subséquente.

Avis de motion

RÈGLEMENT N° 310 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mauro Lando, conseiller, que le *Règlement n° 310 sur les ententes relatives à des travaux municipaux* sera adopté lors d'une séance subséquente.

Avis de motion

RÈGLEMENT N° 289-1 REVISANT LE RÈGLEMENT N° 283 INSTAURANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Daniel Laplante, conseiller que le Règlement n° 289-1 révisant le règlement n° 283 instaurant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté lors d'une séance subséquente.

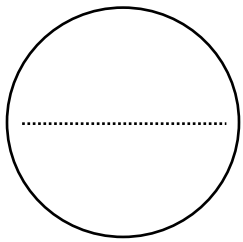
rés : 2016-07-127

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – LE VOLET « ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL » – TRAVAUX DE LA COURBE SAINT-PAUL

Attendu que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington a pris connaissance des modalités d'application du volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local ;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington autorise la présentation d'une demande d'aide



financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

ADOPTÉE

RÉSULTAT DU CONCOURS RELATIF À LA DÉNOMINATION DU PARC MUNICIPAL

M. Daniel Lussier, maire, dépose le résultat du concours relatif à la dénomination du parc municipal. Mme Jaqueline Monast est l'heureuse gagnante.

rés : 2016-07-128

MISE À JOUR DE L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE RELATIVE À L'IMPLANTATION DE L'AQUEDUC – MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

Attendu qu' une étude technico-économique pour le raccordement à l'égout et l'approvisionnement en eau potable d'un développement domiciliaire a été émise pour commentaire par BPR-infrastructure inc. en 2013, et qu'elle n'a pas été complétée ;

Attendu que depuis ce moment, un projet de développement domiciliaire a été mieux défini et une étude hydrogéologique a été préparée par les Consultant S.M. inc. ;

Attendu que la Municipalité a procédé au forage d'un puit en 2013 (*ref: Résolution n° 2013-09-180*) ;

Attendu qu' il est opportun de la mettre à jour et de la compléter afin que les élus prennent une décision éclairée concernant le prolongement possible de son réseau actuel d'égout sanitaire et de la construction possible d'un nouveau système d'eau potable pour certains secteurs de la municipalité ;

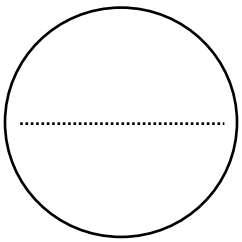
En conséquence, il est proposé par Daniel Laplante, conseiller, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de Tetra Tech QI inc. datée du 27 juin 2016 numéro 32 207 TT (10osv) pour la mise à jour de l'*Étude technico-économique pour le raccordement à l'égout et l'approvisionnement en eau potable d'un développement domiciliaire* pour un montant budgétaire maximal de 12 000 \$, plus taxes, et ce, en ne limitant pas les pouvoirs de la municipalité de retirer certains volets d'activités présentés au *Tableau 1 – Honoraires proposés*, de ladite offre et ainsi d'en diminuer les coûts.

ADOPTÉE

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JUIN 2016

Durant le mois de juin, l'Inspecteur de la municipalité a délivré les permis suivants :

0	nouvelle construction
4	Rénovations ou modifications
2	bâtiments accessoires
0	clôtures et haies
1	installations sanitaires
2	captage d'eau
0	agrandissement
0	démolition
2	piscines



rés : 2016-07-129

NOMINATION DES MEMBRES DU CCU

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes membres du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité :

- Maurice Lando ;
- Michel Bombardier ;
- Eric Beaudin ;
- M. Bruno Collin ;
- Mme Marie-Pierre Dumouchel.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU MOIS DE JUIN 2016

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

<u>Intervention première répondant</u>	<u>8</u>
<u>Entretien d'équipe</u>	<u>4</u>
<u>Inspection vad</u>	<u>4</u>
<u>Accident de la route</u>	<u>2</u>
<u>Feu de débris non conforme</u>	<u>0</u>
<u>Formation continue</u>	<u>4</u>
<u>alarme incendie</u>	<u>1</u>
<u>Prévention résidentielle</u>	<u>16</u>
<u>Comité SST</u>	<u>0</u>
<u>Réunion de service Trio</u>	<u>5</u>
<u>Appel de feux</u>	<u>1</u>
<u>Recertification PR</u>	<u>0</u>
<u>Entraide</u>	<u>5</u>
<u>Pompiers présents bénévoles</u>	<u>13</u>

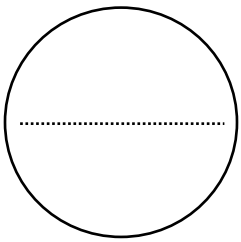
rés : 2016-07-130

DEMANDE DE L'ÉCOLE SAINT-PATRICE RELATIVE À LA SAISON DE HOCKEY PARASCOLAIRE 2016-2017

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d'accepter la demande de l'École Saint-Patrice relative à la saison parascolaire de Hockey 2016-2017 et de lui accorder une plage horaire réservée et ce, chaque mardi entre 15 h 15 et 16 h 15, comme demandé. Le tout sans frais.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, maire, félicite Mme Isabelle Leduc, conseillère, pour l'organisation de la Saint-Jean-Baptiste et pour l'organisation des activités lors du passage cycliste du Défi Pierre Lavoie. M. Pierre Boisvert félicite Mme Martine Hébert, agente de développement des loisirs, également.



PÉRIODE DE QUESTION

M. Denis Tétreault demande si la municipalité a les informations relatives au débit du puits qui a été foré derrière le bureau municipal, car des gens près de cet endroit seraient peut-être intéressés à être éventuellement desservi.

M. Frédéric Barbeau demande quel est le but du puit? Desservir le village ou seulement le secteur en voie de développement ? Il félicite M. Daniel Laplante pour son élection. Il demande si les élus veulent faire passer les lignes de gaz en même temps qu'un éventuel projet d'implantation d'aqueduc.

M. Fleurent Sédillot informe les élus que la courbe du rang Saint-Paul avait déjà été identifiée comme dangereuse en 1960. Il ajoute que le Centre communautaire Louis-George-Lamoureux n'a pas de numéro civique. De plus, il informe le conseil que le papier transmis par la poste pour la commission de révision de la liste électorale invitait les gens au bureau municipal situé au 300 rue Saint-Patrice tandis que le vote se tenait au centre communautaire.

M. Sylvain Mathieu, concierge de l'École Saint-Patrice, nous informe qu'une section du stationnement de l'École est en train de s'affaisser près du conteneur à vidange. Il considère important de découvrir la source du problème.

Mme Solange Courchesne informe les élus municipaux qu'il y a une problématique d'accumulation d'eau près de chez elle à la place Murray.

M. Rousseau demande si cela prend un permis pour faire forer un puit artésien. Il informe le conseil que le garde-fou au coin du rang Sainte-Marguerite et du rang St-Louis n'est pas suffisamment visible.

M. Jean-Luc Beaudin : est-ce que le projet de développement considérera les maisons de ville ?

M. Sylvain Tétreault : « Est-ce qu'il y a un problème avec le tracteur faucheur ? ». Sainte-Clotilde a fait un puit pour une rue dans son nouveau développement.

M. Daniel Lussier explique la problématique des puits de l'École Saint-Patrice.

M. Marc Michaud demande que le Centre Multi-Récréatif soit ouvert et mis à la disposition du public gratuitement à toute heure, et ce, sans surveillant. Il mentionne que c'est ce qui est fait à Hemmingford.

M. André Courchesne souligne qu'il n'y a pas de surveillant quand il loue le gymnase de l'École Saint-Patrice.

M. Yves Boyer affirme que le Centre Multi-Récréatif est un gouffre financier.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 5 sur une proposition de Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Daniel Laplante, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier,
Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2016.